

# Comptes de la paroisse Sainte-Geneviève – année 2017

Votre générosité a permis à la paroisse d'assurer sa mission et d'affirmer sa solidarité !

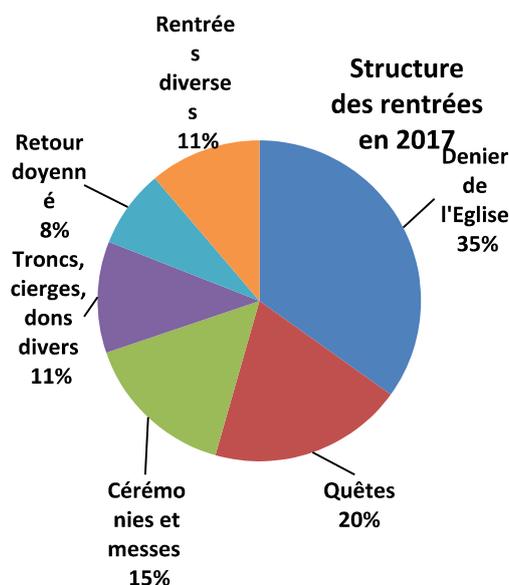
- **Malgré une légère baisse, les donateurs au Denier** ont répondu une fois encore présents. **Un grand merci à vous tous !** Merci à ceux qui ont adopté le mode des prélèvements, assurant ainsi un revenu plus régulier à la Paroisse.
- Les **dépenses courantes** ont été contenues (tous les contrats ont été renégociés ces années passées). Moins de travaux en 2017, après plusieurs années de forte rénovation du patrimoine. Une comptable a été embauchée.
- **L'excédent** courant atteint 44 854€.
- **Une paroisse toujours solidaire** : Sainte-Geneviève, via les charges de doyenné, soutient les paroisses de Nanterre et du diocèse qui en ont besoin. Un don a en outre été fait pour aider aux gros travaux de rénovation de **Sainte Marie des Fontenelles** (chaudière).

## Rentrées

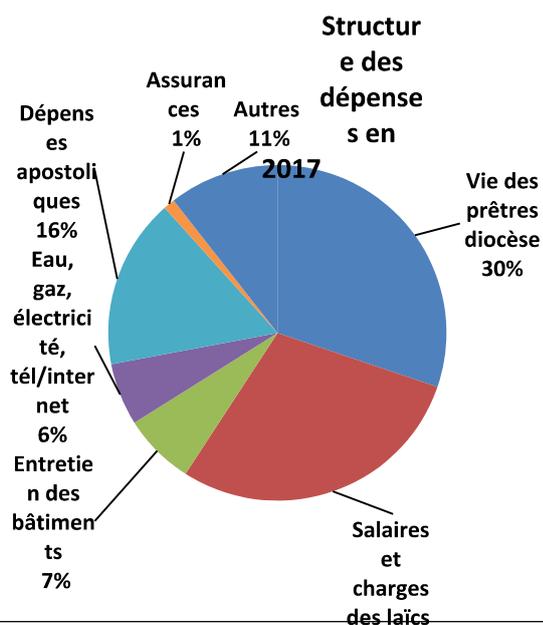
Rentrées 2017 et évolution	Montants en €	2017/2016 en %
Denier de l'Eglise	140 823	-2.7
Quêtes	78 562	+3.5
Cérémonies et messes	62 054	-2.0
Troncs et cierges	45 254	-6.5
Retours doyenné (1)	31 602	+3.9
Rentrées diverses (2)	45 070	-2.3
<b>Total rentrées</b>	<b>403 365</b>	<b>-4.2</b>

(1) Remboursement salaires de personnels payés par SG mais employés dans d'autres paroisses de Nanterre

(2) Catéchisme, sorties paroissiales, remboursements divers, mise à disposition de salles, en particulier à l'Ecole Ste Geneviève : la forte baisse de ce poste s'explique par le fait que l'Ecole avait fait 2 versements en 2016 (rattrapage 2015), retour à la normale en 2017



## Dépenses



Dépenses 2017 et évolution	Montants en €	2017/2016 en %
Charges de doyenné (1)	108 296	-5
Salaires et charges des laïcs (2)	103 769	+12
Entretien des bâtiments(3)	24 624	-52
Eau, gaz, électricité, tél/internet	21 406	-10
Assurances	3 906	+4
Dépenses apostoliques (4)	58 828	+14
Autres dépenses (5)	37 683	+47
<b>Total dépenses</b>	<b>358 512</b>	<b>-1</b>

(1) Contribution à la vie du diocèse et des prêtres

(2) Embauche d'une comptable

(3) Changement de fenêtres bâtiment du Puits, salle de bains prêtres

(4) Achats pour le culte, catéchisme, documentation, missions, sorties paroissiales (dépenses en partie compensées par des remboursements)

(5) Impôts, droits d'auteurs, dotations aux provisions. La hausse de 2017 s'explique par l'édition du livre sur la cathédrale (stock déjà vendu pour moitié) et la participation à la chaudière de Ste Marie des Fontenelles

### Comment faire un don à votre paroisse ?

- par **chèque bancaire** ou **espèces**, en utilisant les enveloppes « Denier de l'Eglise » au fond de l'église.
- par **prélèvement**, y compris pour de petites sommes ou par **don en ligne sécurisé** sur <http://nanterre.paroisse.net>.
- **déduction fiscale** : votre Denier de l'Eglise ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu égale à **66%** des montants (dans la limite de 20% du revenu imposable). Par exemple, donner 300 euros revient à 100 euros.

**Tous les dons sont bienvenus, les petits ruisseaux font les grandes rivières !**